

DOCUMENTS A FOURNIR
A L'INSCRIPTION



"EVEILS" 2014 /2015

* cotisation 110 euros

"POUSSINES" 2011 / 2012 / 2013

* cotisation 120 euros

* L'attestation d'assurance extra-scolaire (par exemple : M.A.E.)

* 1 certificat médical d'aptitude à la gymnastique rythmique

* 1 photo d'identité (nom et prénom inscrit au verso)

* Le récépissé règlement intérieur dûment signé

* Le coupon engagement spectacle dûment signé

* 1 chèque de caution de 30 euros daté au 01/06/2020 (cf. règlement intérieur)

* 1 enveloppe timbrée au tarif en vigueur aux coordonnées de la famille

(pour retour du chèque de caution)

Chèque libellé à l'ordre de l'ENVOL

Le règlement peut être fait en 3 chèques maximum

et doivent être donnés en même temps au moment de l'inscription

(pour tout autre mode de paiement, s'adresser à la Présidente du club)

FICHE D'INSCRIPTION



La gymnaste :

NOM – PRENOM : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Tel portable : _____

E-Mail : _____

Les représentants légaux de la gymnaste :

NOM – PRENOM du père ou du représentant légal : _____

Adresse : _____

Tel portable : _____ Tél fixe : _____

E-Mail : _____

Profession : _____ Lieu de travail : _____

NOM – PRENOM de la mère ou du représentant légal : _____

Adresse : _____

Tel portable : _____ Tél fixe : _____

E-Mail : _____

Profession : _____ Lieu de travail : _____

NB : un numéro de téléphone portable et une adresse mail sont obligatoires (pour l'envoi et le suivi de la licence et de l'assurance)

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM -PRENOM (lien de parenté avec la gymnaste) : _____

Tel portable : _____ Tél fixe : _____

Autorisation de diffusion d'images :

Je soussigné(e), Monsieur, Madame, _____

Père, mère, tuteur de _____

Autorise l'Envol de Sablé à utiliser les images fixes et animées, audiovisuelles ou multimédia prises au cours des activités du club pour la presse, la plaquette de présentation des activités du club, le programme du spectacle, la présentation des activités sur internet ou sur tout autre support.

Fait à : _____ Le _____ Signature :



ENGAGEMENT SPECTACLE

Chers parents,

Notre spectacle annuel aura lieu un samedi fin juin au centre culturel de Sablé (la date sera communiquée dès que possible).

Deux répétitions générales sont prévues, le mercredi après-midi précédent le spectacle ainsi que le jour du spectacle en début d'après-midi.

Pour l'organisation, la mise en scène, la confection de costumes, etc..., je vous demande de bien vouloir remplir l'engagement ci-dessous concernant le spectacle.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Sportivement

COUPON REPONSE : ENGAGEMENT SPECTACLE

Pour les gymnastes mineures :

Nous soussignés, (NOM et Prénoms des parents),.....

Parents de (NOM et Prénom de la gymnaste),.....

Nous engageons à ce que notre enfant participe au spectacle de l'Envol

Pour les gymnastes majeures :

Je soussignée, (NOM et Prénom),.....m'engage à.
participer au spectacle de l'Envol

OUI

NON

Fait à : _____ le _____

Signature (s) (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

RECEPISSE : REGLEMENT INTERIEUR

Pour les gymnastes mineures :

Nous soussignés, (NOM et Prénoms des parents) _____

Parents de (NOM et Prénom de la gymnaste) _____

Attestons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Envol avec notre enfant et nous engageons à le respecter.

Fait à : _____ le _____

Signature (s) des parents et de la gymnaste (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Pour les gymnastes majeures :

Je soussignée, (NOM et Prénom). _____

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Envol et m'engage à le respecter.

Fait à : _____ le _____

Signature (s) (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ENVOL

POUR EVITER LES SURPRISES... LISEZ-MOI

L'Envol est une association où l'on pratique la gymnastique rythmique et la danse, elle est régie par la loi 1901 et affiliée à la fédération française de gymnastique (FFG).

La veste de jogging de l'Envol est obligatoire en compétition. Des informations seront données aux familles au moment voulu.

Attention : *Si le dossier d'inscription est incomplet, les enfants ne seront pas autorisés à participer aux séances d'entraînements après la période d'essai.*

LES ENTRAINEMENTS :

1 - Les entraînements de GR sont assurés par Térésa KARNITCH, entraîneur sportif en gymnastique rythmique bulgare dont le diplôme est reconnu en France. Elle est secondée par Sabrina FROGER, (entraîneur bénévole) pour les cours compétitions et par des gymnastes sur les autres cours.

2 - Les parents ou personnes accompagnant doivent s'assurer avant de déposer les enfants, de la présence dans la salle, de l'entraîneur ou d'un membre du comité directeur. Les heures de début et de fin des entraînements doivent être respectées.

3 - Les gymnastes sont tenues de participer à tous les entraînements tout au long de l'année. En cas d'absence à un entraînement, il est indispensable d'en informer madame DEROUET au 06 78 15 18 44.

4 - Les gymnastes doivent posséder leur propre vêtement de sport (collant, legging, short, tee-shirt...) et avoir les cheveux attachés.

5 - Les enfants doivent porter des chaussettes ou des pointes de GR, les ballerines en toile avec semelle en caoutchouc sont interdites car elles gênent la mobilité du pied.

6 - Les enfants doivent apporter leur bouteille d'eau étiquetée à leur prénom qui sera laissée au bord du tapis afin d'éviter les déplacements incessants dans les vestiaires.

7 - Les téléphones portables ne sont pas autorisés pendant les cours et les bijoux sont interdits car l'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

N.B. : sur les cours compétitions, une fois en tenue de sport, les gymnastes déposeront leur sac le long du mur dans le gymnase, les téléphones portables devront être déposés sur le bureau de la Présidente. Les vestiaires seront interdits pendant les cours.

8 - L'Envol fournit le matériel, les gymnastes veilleront à ce que ce matériel ainsi que les locaux restent en bon état.

9 - Les parents ou personnes qui accompagnent les enfants ne sont pas autorisés à assister aux cours., ceci afin de permettre un travail optimum. Les enfants sont moins réceptifs et ne réagissent pas de la même façon lors de la présence de leurs parents ou personnes qui les accompagnent.

10 - Les entraînements reprennent à partir du mardi 10 septembre 2019 et se termineront après le spectacle de fin d'année début juillet 2020.

LES COMPETITIONS :

- 1 - Les gymnastes nées à partir de 2010, peuvent participer aux compétitions de la FFG.
- 2 - Toutes les gymnastes qui s'engagent sont tenues de participer à toutes les compétitions.
En cas d'empêchement de participation à une compétition, consécutif à une maladie ou blessure, les gymnastes majeures ou les parents des gymnastes mineures, doivent prévenir immédiatement l'entraîneur et fournir avant le début de la compétition un certificat médical. En cas de forfait non justifié médicalement à une compétition, les frais d'engagement et l'amende éventuelle payée par l'association à la FFG, devront être remboursés par les parents des gymnastes à l'association.
- 3 - La présence des gymnastes lors des palmarès clôturant une compétition est obligatoire
- 4 - Chaque gymnaste doit porter la veste de jogging de l'Envol.
- 5 - L'Envol fournit le matériel.
- 6 - L'Envol loue le justaucorps aux gymnastes engagées en ensembles et en duo (et sur demande pour les individuelles). Coût de la location et de l'entretien 30€/an.
- 7 - Le maquillage et le nécessaire de coiffure (pinces, élastiques, filet à chignon, brosse, laque...) sont à la charge de chaque gymnaste.
- 8 - Les pointes de GR sont obligatoires en compétition et leur acquisition reste à la charge des familles.
- 9 - *Les déplacements lors des compétitions se font par co-voiturage, le club fixera pour chaque compétition en fonction du kilométrage parcouru, le coût du transport qui sera facturé aux familles dont la gymnaste aura été prise en charge par d'autres parents. Il en sera de même pour les coûts éventuels d'hébergement (hôtel). La gymnaste devra apporter et/ou acheter sur place son pique-nique en fonction de la durée de la compétition.*

LE SPECTACLE :

- 1 - Toutes les gymnastes participent au spectacle de fin d'année.
- 2 - L'Envol fournit le matériel, les costumes et accessoires. Néanmoins collants, chaussettes et vêtements basiques restent à la charge des familles.
- 3 - **Une caution de 30 € sera demandée à l'inscription pour chaque gymnaste et sera restituée à la famille si la gymnaste a participé au gala. En cas d'absence prévue de longue date, ou en cas de problème médical ou de situation imprévue, prévenir au plus tôt la présidente du club qui décidera de la restitution ou non du chèque de caution.**

ASSURANCE :

Le licencié (ou son représentant légal) reçoit un mail de la Fédération lui indiquant que sa licence est validée. **La notice d'information assurance est jointe à ce mail.** Le licencié peut alors imprimer le bulletin correspondant aux options qu'il souhaite souscrire (option 1 ou 2 atteinte corporelle, indemnités journalières, garantie accident de la vie) et l'envoyer, avec son règlement, au Cabinet d'assurance Gomis-Garrigues.

S'il ne souhaite pas souscrire de garanties optionnelles, la procédure s'arrête là.